

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19251 - 74ÈME ANNÉE

## Initiative de la Section communiste de Saint-Denis

### Que s'est-il passé le 19 mars 1959 à Saint-Denis ?

**Ce vendredi soir à Sainte-Clotilde, à l'initiative de la Section communiste de Saint-Denis, une évocation des événements du 19 mars 1959 qui virent l'assassinat d'Eliard Laude par un meurtrier qui fut condamné à une peine de prison qu'il exécuta en tant qu'éducateur à la Plaine des Cafres, et dont les commanditaires ne furent même pas amenés à comparaître au tribunal. Ce jour là, la population de Saint-Denis s'était révoltée contre la fraude qui avait empêché la proclamation de résultats conformes au vote de la population lors des municipales. Un vote qui avait donné la victoire à la liste conduite par Paul Vergès.**

« C'était la guerre civile », telle était la situation à Saint-Denis le 19 mars 1959 lors du second tour des élections municipales. Soutenue par les forces de police, une vaste opération de fraude électorale a modifié le résultat du second tour de l'élection municipale de Saint-Denis qui avait vu la victoire de la liste conduite par Paul Vergès refusée par le pouvoir. Lors de la répression, le jeune Eliard Laude fut tué par une arme de guerre, tandis qu'Antoine Baïkom fut grièvement blessé par le même tireur. Ces faits eurent lieu deux mois avant la création du Parti communiste réunionnais.

Dans le cadre du 60e anniversaire du PCR, la Section communiste de Saint-Denis organisait une évocation historique sur les lieux du drame, à côté de l'église de Sainte-Clotilde. Des représentants de sections de différentes communes étaient présentes, ainsi que Mau-

rice Gironcel, secrétaire général du PCR.

Serge Folio ouvrit la cérémonie par un rappel des faits. Alors que les bulletins de 19 bureaux de vote sur 22 avaient été dépouillés, la liste conduite par Paul Vergès avait plus de 1700 voix d'avance. La victoire était certaine. Il ne restait en effet qu'à attendre les résultats de trois bureaux situés dans des écarts peu peuplés : la Bretagne, Bois de Nèfles et le Brûlé.

Les partisans de la liste de Gabriel Macé ont alors décidé de changer le résultat par la force. Ils étaient soutenus par la préfecture qui avait massé dans la ville un important dispositif de police, renforcé par des gendarmes venus spécialement de Madagascar à cette occasion. Tandis que la police chargeait violemment près de la mairie, un partisan de Gabriel Macé se munit d'un revolver 9 mm, une arme de guerre, pour aller tirer dans la foule à Sainte-Clotilde. Eliard Laude et Antoine Baïkom, deux jeunes adolescents, furent ses victimes. Le premier décéda quasiment sur le coup, et le second fut gravement blessé. L'assassin, un dénommé Calpétard, ne fut condamné qu'à 5 ans de prison. Il ne purgea jamais sa peine derrière les barreaux, son temps de détention se transformant en un emploi d'éducateur au centre APECA à la Plaine des Cafres. Quant à ses supérieurs, ils ne furent jamais inquiétés par la justice.

Georges Gauvin intervint alors en tant que témoin des événements. Il était aux côtés de son père, qui était assesseur dans le bureau de Bois de Nèfles et également candidat sur la liste conduite par Paul

Vergès. Dans l'après-midi, le bureau fut investi par des hommes de main de Macé venus de Sainte-Marie. Ils expulsèrent Felix Gauvin. Le mandataire de la liste de Paul Vergès fut alors menacé d'arrestation par les gendarmes s'il s'opposait au bourrage de l'urne.

Le pouvoir déclara la guerre au peuple

Les communistes dressèrent alors un barrage pour empêcher les fraudeurs d'amener l'urne au bureau centralisateur. Cachés dans les herbes, ils furent la cible de coups de feu quand les gendarmes et les fraudeurs arrivèrent sur le barrage. Puis ils descendirent à Sainte-Clotilde où c'était des scènes de guerre civile. Georges Gauvin se souvient des projecteurs des véhicules de la gendarmerie qui appuyaient l'action des nervis qui s'étaient massés dans le dépôt de bus proche de l'église. A un instant, un coup de feu retentit : Eliard Laude venait d'être touché à mort. Puis quelques secondes plus tard, une seconde balle atteint Antoine Baïkom. Le peuple révolté n'avait que des galets à opposer aux armes des gendarmes et des fraudeurs durant des affrontements qui durèrent plusieurs heures.

Camille Dieudonné se souvient des affrontements près de la mairie. Les fraudeurs soutenus par les gendarmes voulaient empêcher à tout prix la population d'assister aux opérations électorales. Les gendarmes ont violemment chargé la foule pour la repousser dans la ville. Reconnu, Paul Vergès fut la cible des coups de matraque, as-

sommé et laissé pour mort. La ruine de son décès commença à se répandre, déclenchant une vague de détresse dans la population. Camille Dieudonné se rappelle avoir dû se cacher dans les caniveaux pour éviter les coups des gendarmes.

Comme à Sainte-Clotilde, c'était une ambiance de guerre civile avec des gendarmes utilisés au service de la fraude électorale dans une vaste opération de répression contre la population.

### Stratégie de violences décidée par le pouvoir

Manuel Marchal, rédacteur en chef de Témoignages, a rappelé le contexte de l'opération menée par le pouvoir lors des élections à Saint-Denis. Plus de 10 ans après l'abolition du statut colonial à La Réunion, ses habitants étaient théoriquement des citoyens avec les mêmes droits qu'en France. Mais la réalité était bien différente. En 1958, la ration alimentaire quotidienne moyenne y était inférieure à la plupart des pays encore colonisés par la France, plus faible qu'en Corée qui sortait d'une guerre qui avait ruiné ses infrastructures, et près de deux fois moindre qu'en France. Face à l'incurie du pouvoir, les Réunionnais avaient donné leur confiance aux communistes qui avaient réussi à rassembler la population dans la bataille pour faire respecter ses droits. Aux législatives de 1956, la liste conduite par les communistes obtint la majorité des suffrages à La Réunion. Ce fut le point de départ d'une stratégie du pouvoir visant à exclure les communistes des institutions. Il organisa la dissolution des municipalités dirigées par les communistes, et empêcha l'expression du suffrage universel en recourant à la violence et à la fraude pour créer de toutes pièces des « résultats » conforme à son projet.

Le journaliste a également souligné que Témoignages reste le sup-

port privilégié pour toutes les personnes qui souhaitent faire des recherches sur cette partie de l'histoire de La Réunion. C'est ce qu'a rappelé la récente diffusion d'un documentaire sur les avortements et stérilisations forcées à la clinique de Saint-Benoît. L'essentiel des écrits diffusés à cette occasion étaient des articles de Témoignages.

### Plaidoirie de Jacques Vergès

Ary Yée Chong Tchi Kan rappela que cet événement eut lieu deux mois avant la création du PCR. Le congrès fondateur du Parti communiste réunionnais était forcément imprégné par ces faits. Ce fut dans ce contexte de violence institutionnelle que la décision de transformer la fédération communiste en parti indépendant fut prise. Il fit ensuite la lecture de quelques extraits de la plaidoirie de Jacques Vergès, avocat de la partie civile lors du procès de l'assassin d'Eliard Laude. Il démontra la préméditation de l'acte, et également la nécessité de faire comparaître tous les complices, en particulier Gabriel Macé qui avait été trahi par sa correspondance avec l'assassin. Ces écrits faisaient état de versement d'argent du notaire en échange du silence de Calpétard.

Ary Yée Chong Tchi Kan a fait le lien entre la situation à La Réunion et celle de Madagascar où l'année précédente fut créé le Parti pour le congrès de l'indépendance de Madagascar (AKFM). En 1959, les communistes malgaches remportèrent la mairie d'Antananarivo, ainsi que celle de Diego Suarez avec à leur tête le Réunionnais Francis Sautron. C'était un grand mouvement d'aspiration à la liberté contre lequel le pouvoir utilisait tous les moyens pour empêcher la population de l'exprimer dans les urnes.

D'ailleurs, le 22 mars, des Réunionnais participeront à une

conférence sur Francis Sautron organisée par REAGIES à Diego Suarez.

Il signala aussi le message d'Eugène Rousse, qui fit beaucoup de recherches sur cette période.

### Rendez-vous dimanche à Sainte-Suzanne

Paul Dennemont a expliqué la raison de la présence d'une délégation de Saint-André. Tous les ans, les communistes de Saint-André rendent hommage à une autre victime de la répression. Il s'agit d'Edouard Savigny, tué en 1969 devant la mairie de Saint-André parce qu'il avait prêté sa cour à l'organisation d'un meeting de Paul Vergès. Saluant l'initiative de la Section de Saint-Denis, il a appelé à ce qu'elle soit renouvelée tous les ans.

En conclusion, Maurice Gironcel, secrétaire général du PCR, a également félicité les organisateurs de cette évocation historique. Il a rappelé la tenue dimanche à Sainte-Suzanne d'une conférence extraordinaire du PCR. Il a souligné l'importance pour les communistes d'écrire l'histoire de leur Parti qui fête ses 60 ans, et de se préparer à faire la même chose pour les 60 prochaines années. C'est aussi dans le cadre des 60 ans du PCR qu'a lieu la conférence de dimanche. Elle sera l'occasion de réaffirmer la volonté du PCR de participer au rassemblement des Réunionnais afin qu'ils puissent s'entendre sur un projet qu'ils auront la responsabilité de mettre en œuvre.

## Edito

# Réservez votre soirée pour le prochain film

Deux mineurs tombent sous les balles d'un tueur. L'un est mort, Eliard Laude, 17 ans. L'autre est grièvement atteint mais on a réussi à extraire la balle logée dans le thorax d'Antoine Baïkiom, 14 ans. L'auteur est appréhendé. L'arme du crime est saisie : un pistolet 9 mm.

L'enquête peut commencer. Qui est l'auteur ? Pourquoi a-t-il fait ça ? D'où vient l'arme du crime ? Quel lien a-t-il avec les victimes ? Qui sont les victimes ? Pourquoi étaient-ils sur la trajectoire du tueur ?

C'est un soir d'élection municipale à Saint Denis où une liste mène par 1700 voix sur 19 bureaux déjà dépouillés. Il reste les résultats de 3 bureaux à comptabiliser. A La Préfecture et au siège du candidat officiel la décision est prise : il faut empêcher Paul Vergès de prendre la mairie du chef lieu. Le Préfet donne l'ordre aux CRS de charger aux abords de la Mairie. A "l'Etat Major" du candidat, un homme récupère un pistolet de gros calibre (9 mm) et part aux bureaux de vote de Sainte Clotilde pour semer le désordre. A la Mairie centrale, le candidat en perdition est donné vainqueur. La presse aux ordres annonce son triomphe. La Une de "Témoignages" est différente.

Reste l'auteur du crime, l'arme, le mobile... et de possibles complicités. Il sera condamné à 5 ans de prison qu'il effectuera comme éducateur à l'APECA (Association Pour l'Enfance Coupable et Abandonné). Il sera le seul condamné.

Dans sa plaidoirie, le jeune avocat de la partie civile, Jacques Vergès, s'étonne qu'il n'y a qu'un

seul prévenu à la barre. Il rappelle à la cour que dans le dossier, il y a une lettre dans laquelle l'auteur du crime écrit à quelqu'un. Extrait de la plaidoirie :

"Entre eux, les rapports sordides sont tissés par le chantage et l'argent. "Je n'ai pas de ronds, écrit-il, j'espère, cher Maître que vous ne m'abandonnez pas", et le cher Maître, qui comprend vite, envoie un premier acompte de 3000 Fr puis 5 000 Fr à sa femme afin qu'il continue à garder le silence."

Les résultats de cette élection du 15 mars 1959 ont été annulés. Le nouveau scrutin portera à la mairie Gabriel Macé, Notaire, "le cher Maître" en question. Une école porte son nom. Un notable ne meurt jamais.

Il reste maintenant à trouver un producteur de film. Une belle soirée d'histoire réunionnaise en perspective.

**Ary**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès  
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany  
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;  
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

## Message d'Eugène Rousse au Rassemblement du 19 mars 2019 à Sainte-Clotilde

Cher-e-s ami-e-s,  
mon état de santé ne me permet pas de me joindre à vous à l'occasion de la célébration du 60ème anniversaire d'un événement qui a marqué fortement l'histoire de La Réunion. Il s'agit de l'élection municipale du 15 mars 1959 à Saint-Denis, où 2 listes de candidats sont en présence : celle de Paul Vergès et celle de Gabriel Macé. Je propose de vous dire qui est Gabriel Macé.

C'est un notaire de Saint-Denis qui pendant la Seconde Guerre mondiale a servi avec zèle le régime du Maréchal Pétain. Après la chute de la 4ème République en 1958, avec le

même zèle, il servira le régime gaulliste, persuadé qu'il pourra enfin éteindre sa soif de mandats électifs. Il ambitionne alors d'être maire de Saint-Denis et député de la 1ère circonscription de La Réunion.

Gabriel Macé est donc tête d'une liste aux municipales des 8 et 15 mars 1959 à Saint-Denis. Au 1er tour de scrutin, les électeurs le placent en queue de sa liste. Pour le 2ème tour, il se dissimule au 17ème rang de sa liste, qui est alors conduite par le Dr Pierre Lagourgue. En fait, c'est Gabriel Macé, avec le soutien actif du préfet Jean Perreau-Pradier, couvert par le Premier ministre Michel Debré, qui prend seul toutes les initiatives relatives au scrutin du 15 mars.

Ainsi, c'est lui qui organise le guet-apens de l'hôtel de ville consistant à refouler dans la rue de Paris vers le Jardin de l'État les électeurs venus assister à la clôture du scrutin, alors qu'à 200 mètres de là, ils sont arrêtés brutalement par des CRS armés de matraques, de mousquetons et de grenades lacrymogènes. C'est dans ce piège que s'est trouvé Paul Vergès.

Vers 20 heures, celui-ci s'était rendu à la mairie pour protester notamment contre la rétention des résultats. Tous les accès à la mairie

étant fermés sur ordre de Gabriel Macé, il fut obligé de se replier avec la foule vers la rue Maréchal Lefclerc où se trouvaient les CRS. Reconnu par ces derniers, Paul Vergès fut assommé et laissé pour mort sur un trottoir à la hauteur du cabinet du Dr Achille Berg. De là, il fut transporté au commissariat, puis chez lui par ses proches.

C'est aussi Gabriel Macé qui est responsable de la tragédie de Sainte-Clotilde. C'est lui qui a donné à Calpétard – l'un de ses gros bras – l'ordre de se rendre au bureau de vote de Sainte-Clotilde, ar-

mé d'un revolver de gros calibre n'entrant que partiellement dans l'une de ses poches. À son arrivée à Sainte-Clotilde, les cris de «vive Vergès !» l'ont irrité à un point tel qu'il a fait feu sur la foule, tuant Éliard Laude et blessant grièvement Pascal Baïkiom, 2 jeunes adolescents.

Ce qui est scandaleux, c'est que les CRS, présents en nombre sur les lieux, n'aient pas arrêté Calpétard qui put retourner à l'hôtel de ville et fêter la "victoire" de Macé aux côtés de ce dernier, qui ne pouvait pas ignorer le crime de son homme de main. Une "victoire" qui aurait dû être une sévère défaite, si le verdict des urnes avait été respecté.

D'ailleurs, ces élections municipales du 15 mars 1959 ont été annulées. Mais le 6 novembre 1960, date des nouvelles élections municipales, Gabriel Macé retrouvait – grâce à la fraude électorale – son fauteuil de maire de Saint-Denis. Quant à Calpétard, il eut à répondre de son double crime aux Assises siégeant dans une salle du musée Léon Dierx à Saint-Denis, le palais de justice ayant été incendié le 5 décembre 1958.

Parti civile pour les parents des deux jeunes de Sainte-Clotilde, l'avocat Jacques Vergès, venu de Paris, s'étonne que Calpétard soit

seul sur le banc des accusés, alors que ses complices, connus de tous, ne sont pas inquiétés. Jacques Vergès souligne que la volonté de tuer est évidente chez Calpétard et qu'il faut lui infliger une peine suffisamment lourde pour que La Réunion cesse d'être un pays de graves violences électorales.

Le tueur s'en tire avec une peine de 5 ans de prison ; 5 ans qu'il passe à l'APECA (Association pour la Protection de l'Enfance – Centre d'Apprentissage), à La Plaine des Cafres. Autant dire qu'il bénéficie, auprès de jeunes qu'il est chargé de «ré-éduquer», de longues vacances, payées par les contribuables ; des vacances agréables lorsqu'on le voit parader chaque soir au milieu des habitants de La Plaine des Cafres.

Par ailleurs, maire de Saint-Denis n'est pas un mandat suffisant pour Gabriel Macé, qui rêve maintenant de devenir député. Le 18 novembre 1962, il se présente à l'élection législative dans la 1ère circonscription du pays (Saint-Denis – Sainte-Rose). Il a pour adversaires le Dr David Moreau et Paul Vergès. Son élection, marquée par des actes de «gangstérisme» (le mot est du "JIR"), lui ouvre toutefois les portes de l'Assemblée nationale. Mais cette élection ayant été invalidée, son siège de député sera occupé à compter du 5 mai 1963 par Michel Debré.

Aux législatives de mars de 1967, Macé se fait parachuter dans la 2ème circonscription du pays (La Possession – L'Entre-Deux), où il est élu. Sa mort, survenue le 12 février 1968, met fin à une carrière politique marquée par un exceptionnel cumul de mandats, par des positions ultra-conservatrices et anti-communistes en faveur du système néo-colonial instauré à l'encontre de la loi Vergès-De Lépervanche du 19 mars 1946.

*Eugène Rousse*

## Un grave problème de société

# Nous devons faire le choix entre l'agro-chimie et l'agro-biologie



Parmi les intervenants à cette conférence, de gauche à droite, Simon Vienne, Bernard Astruc, Joana Écormier et le Dr Bruno Bourgeon.

Dans le cadre du Salon "La Ferme en Ville" ouvert depuis mercredi dernier jusqu'à ce dimanche au Parc des Expositions à Saint-Denis (NORDEV), s'est tenue ce vendredi 15 mars une conférence très intéressante organisée par le rassemblement citoyen Oasis Réunion sur un des moyens essentiels pour changer notre société et préserver la vie dans notre pays comme dans le monde entier. Il s'agit de transformer d'urgence notre agriculture, dominée par les produits chimiques polluants et donc par les profits de la finance au détriment de la santé des citoyens comme des agriculteurs eux-mêmes. Pour cela, nous devons toutes et tous nous mobiliser afin de passer de l'agro-chimie à l'agro-biologie.

Cette conférence a été ouverte par Joana Écormier, juriste et coordinatrice du collectif Oasis Réunion, qui a présenté le programme de la rencontre et donné la parole à un jeune artiste réunionnais, Bruno, pour proclamer un très beau chant créole qui nous appelle à «ankor tou fé pou nou sanzé, pou nou sové». Ensuite a pris la parole l'animateur de la conférence, Bernard

Astruc, conférencier en consommation éco-responsable et co-coordonnateur du collectif, qui a notamment mis en avant lors d'un exposé très pertinent «la nécessité de militer tous ensemble, face à un lobbying très puissant, en faveur d'un bien commun pour tous».

Dans l'annonce de cet événement, les organisateurs avaient d'ailleurs souligné «la nécessaire transformation qualitative de l'agriculture réunionnaise pour accéder à une Alimentation relocalisée (via les Systèmes Alimentaires Territorialisés), saine, sûre, durable, pour tous, et à un juste prix pour le cultivateur comme pour le consommateur (ce qui était l'objectif initial des États Généraux de l'Alimentation en 2017, très malconnus et sur lesquels le ministre Stéphane Travert n'a pas as-

sez communiqué)». Pour aller dans ce sens, le rassemblement citoyen Oasis Réunion, qui «compte déjà plus de 22.000 soutiens», a affiché son appel à la mobilisation (voir l'affiche ci-après).

De nombreux partenaires de ce collectif ont également pris la parole pour justifier ce combat, comme par exemple : Hermann Hosteing, président du Groupe d'Agriculture Biologique (GAB 974); Annie-Claude Abriska, présidente de l'ADÉFAR (Association pour la Défense de l'Agriculture Réunionnaise); Simon Vienne de Cacao Péi; Philippe Lucas du Collectif Bio-dynamie de La Réunion; le Dr Bruno Bourgeon de l'AID (Association Initiatives Dionysiennes); le Dr Étienne Bon, résistant aux aliments anti-biotiques ; et Laura, de l'Avenir Dépend de Nous.

D'où la conclusion de Bernard Astruc : «l'avenir est entre nos mains». C'est pourquoi nous rappelons que dans son programme pour «un plan global et cohérent de développement durable et solidaire de La Réunion», le Parti Communiste Réunionnais préconise notamment qu'il faut «s'orienter vers l'agriculture biologique afin d'améliorer la santé de la population».

**L.B.**



- Pour une Agriculture et une Alimentation respectueuses des traditions et terroirs, relocalisées, diversifiées, saines, sûres, durables, pour tous, et au juste prix
- Pour une société plus équilibrée, égalitaire, harmonieuse et solidaire, respectueuse du monde animal et du Vivant

Phase 1 - RÉALISÉE : 20 000 SIGNATAIRES  
Phase 2 - OBJECTIF : 100 000 SIGNATAIRES  
à lire et signer sur <https://oasis-reunion.bio>  
à suivre et partager sur [@Oasis\\_Reunion\\_Bio](https://twitter.com/Oasis_Reunion_Bio)  
Contact : 0692 95 45 45 (matin) 0670 510 648 (ap-midi)

**AVEC OASIS RÉUNION LE CHANGEMENT C'EST MAINTENANT !  
SOYONS 100 000 À L'EXIGER EN SIGNANT LE MANIFESTE**  
<https://oasis-reunion.bio/>

# Oté

## Out lodèr kari kont la mizik mon larzan (morso niméro 3)

Pou sak i rapèl pi lo fime mon zistoir in pti rézimé : l'avé inn foi in marmaye fatigé manz son ri-mayi san kari la désid alé koté la kaz bann blan épi pran son ropa a l'odèr bann bon kari banna téi fé : kisoï roti, kisoï sivé, kisoï rogaye sosis, kisoï ankor tout méyèr kari néna dann kuizine La Rényon. Kan téi ariv l'èr bann blan i sava manzé, li téi avans koté l'antouraj dann sans lo van i ariv é lo bon lodèr zot manzé téi ède ali manz son manzé sèk. Momandoné lo blan la débisk ali é la akiz ali vol lodèr son kari é la di ali pèye. Mé Gonivid téi vé pa péyé. L'avé inn foi pou inn bone foi mésyé lo foi la manz son foi avèk in grinn sèl.

In zour dsi lo kou d'onzèr, kan l'èr manzé l'a rivé lo blan la télfone zandarm. Zandarm la fé lo vif é li la sirprann lo jenn marmaye apré manz son manzé sèk a l'odèr in bon kari volaye. Oté baba ! Kari volaye fé d'boi sa téi san bon. Mi di azot ke sa ! é lo marmaye pétète an imazinasyon mé li l'avé konm dan l'idé li osi li t'apré manz lo kar avèk son ri mayi. In pé i apèl sa lo lotosizasyon é pétète sa i marsh pou vréman.

An touléka kan Gonivid la déboush son gamok, zandarm l'ariv dovan li-zot i koné zandarm lé mèm konplis avèk bann blan ! Zandarm la di :

« Késké vou fézé la ? Késké vou volé la ? »

- Lo marmaye la réponn : « Méisyé zandarm, mi vol pa pèrsonne moin la, mi pran solman in pé lo bon lodèr lo kari i dégaj. Sa lé pa défandi sa ! »

Lo blan la di « Li la pran lodèr mon kari, i fo li pèye pou sa ! Zandarm fé out travaye, fout ali la zol ziska ké ké li pèye sak li la pran san lotorizasyon. Dizon sa in vol pou vréman sa ! »

Kriké ! Kraké ! Kriké Méisyé ! Kraké

madam !

Ralé-pousé, pousé-ralé, zandarm in pé dépasé par lo zévènman, demoun i komans arvié, inn-par inn, épi dé par dé é lomoun i ékout lo wati-watia. Zandarm la di : « Mi amenn tout demoun la zandarmri ! »

Lo marmaye la di : « La pa bézoin fé sa, moin lé paré pou pèye ali son lodèr manzé. Konbien foi moin la pran lodèr out bann kari ? huit foi si moin la bien konté. Mi sava pèye aou. »

Ala ké li trap in zasyète émayé épi in gro pyès larzan té i rès ali. Demoun i antour. Zandarm avèk gro blan promyé ran. Lo marmaye la fé tonm lo pyès dsi lo zasyète émayé, sa la fé : « Dong ! ». Ala inn li la di. Li la fé tonm in dézyèm foi. Sa la fé « dong ». Ala dé, épi troi épi kat é lo moun la komans konté é sink, é sis é sète é uite.

Demoun sé d'foute a rir é lo blan té i vien rouj konm kok bataye. Ala ké li kriye : « Zandarm anbank in pé so l'insolan la ! »

Demon la mète a protésté épi téi di : « li la pèye lodèr out kari avèk la mizik son larzan : koué d'myé k'sa ? »

Final de kont, l'afèr l'arète tèrta. Zandarm la mont dsi son soval épi la parti. Lo Blan la rant dann son kaz. Demoun la port Gonivid dsi zépol épi tout demoun la parti.

Si zistoir lé mantèr, la pa moin l'otèr. Koton mayi i koul, rosh i floté é mon zistoir lé fini. Zsitoir in marmaye la pèye lodèr kari avèk la mizik son larzan. Si zot i pé rakont sa zot zanfan sansa zot ti zanfan konmsa sa i pèrd pa.

La fini.

Justin